



Bagnolet, le 26 mars 2010

21 Rue Jules Ferry
93177 Bagnolet Cedex

☎ 01.48.18.88.29 ☎ 01.48.18.88.95
uff@unsa.org

N/REF. JD/CD Circ. 2010-04

Chères amies, chers amis,

Une délégation de l'UNSA Fonction Publique, menée par Elisabeth David, Secrétaire Générale, a participé à la présentation de l'agenda social ce vendredi 26 mars 2010, au ministère du travail de la solidarité et de la Fonction publique.

Eric Woerth, Ministre, assisté de Georges Tron, Secrétaire d'Etat à la Fonction publique a procédé à la présentation de l'agenda fonction publique pour 2010.

Cette séance de travail très dense lui a permis d'évoquer longuement le programme de travail prévu.

Elle a permis à l'UNSA Fonction Publique de réaffirmer fortement ses demandes concernant l'emploi, les rémunérations, les retraites, les agents non titulaires, mais également le dialogue social ainsi que les échéances électorales à venir.

Cette réunion regroupait le ministre et son Cabinet, les représentants de la DGAFP, de la DHOS, du Budget et de la DGCL, les employeurs territoriaux, la Fédération Hospitalière de France, et les représentants des huit organisations syndicales représentatives.

La configuration de la salle « des accords » et le nombre important de participants n'a pas permis de véritables échanges mais simplement une présentation croisée de l'agenda du ministre et des revendications fortes des organisations syndicales.

Le ministre a très brièvement répondu à quelques interrogations soulevées puis a rapidement clos la séance afin de pouvoir rencontrer des journalistes qui avaient été convoqués.

Compte-rendu succinct de la réunion :

En préalable, Eric Woerth a fait part de son souhait de mettre en place rapidement un préambule au statut général qui reprenne les valeurs républicaines de la Fonction publique, dans le droit fil du rapport Silicani.

Les différents sujets évoqués ont été les suivants :

1) Agents non titulaires :

après avoir rappelé que 16 plans de titularisation étaient intervenus depuis 1950 sans avoir eu pour effet de faire baisser le nombre de non titulaires dans la fonction publique, Eric Woerth s'est inscrit dans la volonté présidentielle exprimée le 27 janvier 2010.

Aussi des discussions vont rapidement s'ouvrir pour mettre en place un vaste plan d'action contre les pratiques abusives avec même au cas par cas l'examen de mesures de titularisation individuelle.

Parallèlement, devrait intervenir en 2010 une clarification des conditions de recours au contrat dans la Fonction publique.

2) Réforme des concours :

Eric Woerth est longuement intervenu pour rappeler la volonté forte du gouvernement de professionnaliser les concours et de supprimer peu à peu les épreuves de culture générale. A ce jour, 250 concours ont été modifiés pour la Fonction publique de l'Etat.

Les 110 autres concours le seront en 2011. Il entend par ailleurs développer la validation des acquis d'expérience, la formation initiale et étendre l'installation de classes préparatoires intégrées dans les versants territorial et hospitalier de la fonction publique.

3) Amélioration de la gestion des ressources humaines :

Eric Woerth a souligné que de « nombreuses avancées » en termes de RH pour les agents publics avaient été mises en place en 2009 : remplacement de la notation par l'entretien d'évaluation, mise en place du droit individuel à la formation, et de la bourse interministérielle de l'emploi public.

Eric Woerth souhaite donc continuer dans cette direction et mettre ainsi en place « un véritable marché » de l'emploi public ».

Il entend également reprendre rapidement la fusion des corps qu'il avait un peu ralentie en raison de son coût.

Dans le cadre de l'accord santé et sécurité au travail qui a été signé en 2009, le ministre a annoncé la mise en place de 7 groupes de travail à la DGAFP avec comme objectif une application rapide et concrète des dispositifs prévus dans cet accord.

Le ministre souhaite également une amélioration de la place des femmes dans la Fonction publique notamment pour l'accès aux postes de direction. Il veut également favoriser la possibilité de concilier plus facilement vie professionnelle et familiale.

4) Réate – DDI :

Très rapidement, Eric Woerth a indiqué qu'il serait attentif à la fois à la qualité du dialogue social au niveau local mais aussi à ce que les principes de la charte de gestion des DDI soient bien respectés.

5) Dialogue social :

Le ministre a précisé que la loi dialogue social doit être votée très rapidement et normalement promulguée fin mai 2010.

Il refuse par principe tous les amendements qui lui semblent aller à l'encontre de l'esprit et de la lettre des accords de Bercy.

La déclinaison réglementaire de ce texte devrait ensuite intervenir très rapidement, à savoir le décret sur les Comités techniques avant la fin de l'été et les autres textes avant la fin de l'année.

6) Calendrier électoral :

Le gouvernement a retenu deux options, à savoir des élections soit au premier semestre 2011, soit au deuxième semestre 2011.

Ces élections, qui devraient vraisemblablement se dérouler en juin 2011, concerneraient l'ensemble des versants Etat et hospitalier de la fonction publique.

Les élections générales devraient ainsi couvrir les CAP et les CT.

7) Moyen des organisations syndicales :

Le chantier qui va être ouvert en 2010 sera divisé en deux temps :

a. 1^{er} semestre 2010 : ouverture de discussions sur les parcours professionnels de carrière et les garanties indiciaires et indemnitaires des permanents syndicaux.

b. 2^{ème} semestre : moyens syndicaux, sachant que là encore le dossier sera scindé en deux parties. Tout d'abord l'examen des décharges d'activité, puis dans un second temps les moyens financiers accordés aux organisations syndicales.

8) Négociations salariales :

Eric Woerth a confirmé que les négociations triennales sur le pouvoir d'achat interviendraient bien cette année et seraient en termes de méthode organisées de la façon suivante :

- a. mai-juin : bilan des mesures de pouvoir d'achat des 3 dernières années. Sur ce sujet, le ministre s'est clairement satisfait de son bilan. De nouvelles mesures comme la GIPA, la PFR, l'augmentation du budget de l'action sociale et même « une mesure importante en terme de point d'indice en 2009 » (0,8 % d'augmentation du point d'indice en 2009 pour une inflation à 0,1 %).
- b. Une série de négociations sur les différentes mesures entrant dans le cadre du pouvoir d'achat.

Eric Woerth a aussi annoncé la mise en place rapide de l'intéressement collectif dans la Fonction publique, et ce en ayant bien noté l'absence d'accord des organisations syndicales représentatives sur le sujet.

Pour la catégorie A, il a vanté tout l'intérêt de la mise en place d'un « vrai 3^{ème} grade » avec le GRAF, en indiquant que parallèlement des discussions avançaient bien à l'Education Nationale pour les enseignants et au ministère de la santé pour la filière soignante et médico-sociale.

Il a également beaucoup insisté sur les marges de manœuvre financières redéployées vers des mesures indiciaires et indemnitaires, grâce aux moyens dégagés par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

La PFR devrait être généralisée très rapidement car elle lui apparaît comme une vraie réponse structurelle.

S'agissant enfin de l'action sociale, le ministre a précisé qu'il était dans l'attente de propositions syndicales sur l'aide ménagère à domicile par exemple, sachant que toutes les mesures devraient être financées à budget constant.

9) Retraites :

En préalable Eric Woerth a souhaité lever un malentendu éventuel. Le transfert de la Fonction publique au ministère du travail ne veut en aucun cas dire que les spécificités propres à la Fonction publique seraient gommées.

Il existe, certes, des sujets qui sont communs comme l'âge de départ en retraite.

D'autres, en revanche, sont spécifiques et il appliquera strictement en terme de méthode les consignes du Président de la République qui est de mettre en place une vraie concertation et de ne pas passer en force.

En conclusion, le ministre a souhaité ne pas ouvrir de nouveaux chantiers mais vraiment poursuivre et mener à terme l'ensemble des réformes déjà engagées.

Cette réunion a donc été pour le moins décevante car elle n'a pas permis un véritable échange.

Le ministre s'est contenté de dresser un rapide bilan de son action et de présenter de façon formelle les rencontres et sujets de discussions à venir.

Il convient toutefois de noter qu'il est quasiment certain que les élections générales des CAP et des CTP dans les versants Etat et hospitalier se dérouleront bien en 2011, et certainement à la fin du premier semestre.

Le ministre n'a en revanche donné aucune indication sur les futures élections dans les DDI qui devaient pourtant intervenir en 2010.

En tout état de cause, cette date précipitée doit nous conduire toutes et tous à nous mobiliser pour être en mesure de nous présenter dans l'ensemble des secteurs et territoires afin de garantir la représentativité globale de l'UNSA.

Bien cordialement.

Jérôme DARSY
Secrétaire National



Bagnolet, le 26 mars 2010

☎ 01.48.18.88.29 📠 01.48.18.88.95
uff@unsa.org

COMMUNIQUE DE PRESSE CPFP 06-2010

Pas de pause pour la Fonction Publique !

Le ministre Eric Woerth et le secrétaire d'Etat Georges Tron ont réuni ce jour l'ensemble des organisations syndicales pour leur présenter l'agenda social de la fonction publique.

L'Unsa Fonction publique déplore que les chantiers ministériels ouverts ne correspondent que très partiellement aux attentes des agents publics. Le ministre n'a fait aujourd'hui aucune annonce concrète sur l'arrêt des suppressions d'emplois, sur le pouvoir d'achat, sur l'évolution des missions et des structures au niveau local et national et ce alors que sur le terrain de nombreux agents publics, bouleversés par les réformes, sont dans l'attente de gestes forts de reconnaissance à leur égard.

Sur les retraites, nous prenons acte de la volonté du ministre de mettre en place une vraie concertation prenant en compte les spécificités de la fonction publique.

Concernant ensuite les personnels non titulaires, l'Unsa Fonction publique est attentive à la volonté exprimée de mettre en œuvre rapidement les annonces présidentielles de lutte contre la précarité dans la fonction publique, grâce à des titularisations notamment.

Enfin, l'application très prochaine des nouvelles règles de dialogue social dans la fonction publique devrait conduire à des élections professionnelles générales dans les versants Etat et Hospitalier dès le 1^{er} semestre 2011. Pour l'Unsa Fonction publique la programmation aussi rapide par le gouvernement d'élections générales dans un cadre entièrement renouvelé ne nous semble pas de nature à permettre une démocratie sociale sereine et apaisée ni à garantir une véritable représentation des personnels.

Pour l'Unsa Fonction Publique, la rencontre de ce jour n'est donc pas satisfaisante. Nous attendons aujourd'hui que les annonces se concrétisent par de vraies mesures d'amélioration de vie et de travail de l'ensemble des personnels, seules à mêmes de garantir la qualité et l'efficacité de notre service public.

**Elisabeth DAVID
Secrétaire Générale**

Contact presse : Patricia REJNERO

Tél : 01 48 18 88 58 – 06 75 07 89 84 – rejnero@unsa.org